FLASH USD-FO

SND & SNCD

USD FO

Union Syndicale des DOUANES

DÉLOCALISATION DU SERVICE DES GRANDS COMPTES : LE FAIT DU « PRINCE »

Vent de panique hier matin à la direction générale !

Les collègues du Service des Grands Comptes (SGC) ont été convoqués en urgence par leur sous-directeur (COMINT) pour s'entendre annoncer la délocalisation de leur service à Aix-en-Provence alors que le ministre des Comptes publics s'était déjà répandu dans les médias et autres réseaux sociaux…

Manifestement, la direction générale elle-même a été prise de court. Les élus de proximité ont été appelés à midi pour tenter de faire croire au respect des formes, mais la « boulette » était déjà faite…

Ainsi vont les annonces au royaume de l'improvisation !

Au-delà du camouflet à l'égard de nos collègues, de leurs représentants mais aussi de l'administration elle-même (on est peu de chose, même quand on est au sommet de l'échelle…), cette délocalisation soulève plusieurs questions.

❶ Quel dispositif d'accompagnement pour tous les collègues, y compris les personnels en CDD dont quelques-uns viennent tout juste de rejoindre leur service ?

❷ Quel calendrier ? Fin 2022 ? Début 2023 ?

❸ Quel reclassement pour les collègues qui ne souhaiteront pas suivre leur poste, y compris pour les collègues sous contrat ?

❹ Les collègues qui souhaitent anticiper leur mobilité et répondre à une offre de poste seront-ils bloqués jusqu'à la date du transfert (au risque de perdre le bénéfice du poste) ?

❺ Comment préserver les compétences précieuses des collègues et s'assurer que le futur service délocalisé sera bien en capacité de gérer les différents portefeuilles de dossiers ?

❻ Quel dispositif de « tuilage » et donc de formation entre les collègues du SGC qui ne souhaiteront pas suivre et ceux qui postuleront sur les postes offerts ?

❼ Quel calibrage d'effectifs pour ce service qui n'aura jamais atteint l'objectif-cible depuis sa création ?

➪ Autant de questions (parmi d'autres) qui auraient dû être posées et étudiées avant cette annonce précipitée qui relève du coup de « com », indifférent aux personnels et à « l'intendance » (qui suivra, comme chacun le sait…).

On ne peut pas s'empêcher de rappeler que, lors de la création du SGC, l'administration justifiait l'implantation de ce service en Île-de-France, et qui plus est à la direction générale, par les deux considérations suivantes : l'implantation majoritairement francilienne des sièges sociaux des grandes entreprises et les liens étroits entre les personnels du SGC et ceux des « bureaux métier » de la direction générale… Interdiction de rire !

Si le ministre, fidèle à son habitude, fait peu de cas des personnels concernés, les élus de proximité de **l'USD-FO** en ont rencontré quelques-uns dès hier et passeront les voir la semaine prochaine afin de recueillir leur avis, recenser leurs questions, leur apporter les réponses disponibles à ce jour, etc.

À l'improvisation, proche de l'amateurisme, le ministre a ajouté le mépris des formes et des usages et ce, en pleine négociation nationale sur les suites du mouvement douanier du 10 mars. Chacun méditera sur le sens de cette communication…

Les collègues du SGC peuvent compter sur le soutien des élus USD-FO

Paris, le 18 mars 2022

SND & SNCD USD FO Union Syndicale des DOUANES

Contacts : fodouanes@gmx.fr -sncd.siege@douane.finances.gouv.fr
Nous rejoinde : www.fodouanes.fr – ou SNCD-FO

@Sncdfo